



Banque situé en suisse information sur le compte

Par **twttwtwtwtw**, le **09/04/2012** à **22:28**

Bonjour,rnrnMon père aujourd'hui décédé ainsi que sa femme possédaient un compte bancaire joint à l'étranger. (Suisse).rnIl existe un héritier du coté de sa femme (remariage).rnNous ne sommes pas en bon terme avec lui.rnJe souhaiterais obtenir dans un premier temps des informations sur ce compte, notamment le détail avec les différents avoirs...rnrnLa banque a telle le droit de faire opposition à ma demande, et m'imposer un silence total, évoquant toutes sortes de prétextes, notamment la confidentialité , prétextant aussi l'existence de ce cohéritier ?rnQuelles sont les pièces nécessaires à fournir pour obtenir les informations prés -citées ?rnJe vous remercie de votre réponse...

Par **Michel**, le **10/04/2012** à **16:49**

Bonjour,rnrnLa banque suisse ne répondra certainement pas à votre demande d'information. Vous devez passer par le Notaire qui s'occupe de la succession qui, lui, pourra avoir des renseignements concernant ce compte.rnrnMichelnLegalacte.fr - Site de téléchargement de documents juridiques

Par **twttwtwtwtw**, le **10/04/2012** à **17:50**

Merci de votre réponse, vais agir en conséquence....rnrnBien cordialement